

Séance spéciale  
2010-12-01ss

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CAP-SAINT-IGNACE**

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Cap-Saint-Ignace, tenue le mercredi, 1<sup>er</sup> décembre 2010 à 20 heures à laquelle sont présents, M. le maire André Clavet, les conseillers (ères) M. Raynald Comlombe, M. Sylvain Landry, M. Raymond Hébert, M. Jimmy Talon, Mme Chantal Côté et Mme Sophie Boucher, secrétaire trésorière.

Absence motivée : M. Jonathan Daigle

L'avis de convocation a été donné à chacun des membres du Conseil dans les délais prévus au Code municipal du Québec.

Cette séance a été convoquée par la secrétaire-trésorière afin que soit pris en considération les sujets suivants :

**ORDRE DU JOUR**

1. **Ouverture de la séance;**
2. **Vérification des présences;**
3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour;**
4. **Adoption du dépôt du rapport du maire;**
5. **Levée de la séance.**

**1. Ouverture de la séance**

Monsieur le maire, André Clavet, procède à l'ouverture de la séance.

**2. Vérification des présences**

Sont présents : M. André Clavet, maire  
M. Raynald Coulombe, siège # 1  
M. Sylvain Landry, siège # 3  
M. Raymond Hébert, siège # 4  
M. Jimmy Talon, siège # 5  
Mme Chantal Côté, siège # 6

Est absent : M. Jonathan Daigle, siège # 2

2010-12-01ss

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Acceptation ordre  
du jour

Il est proposé par la conseillère Chantal Côté, appuyé par le conseiller Sylvain Landry et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

2010-12-02ss

**4. Adoption du dépôt du rapport du maire**

Adoption dépôt  
rapport du maire

**ATTENDU QU'** à chaque année, en vertu de l'article 955 du Code municipal, le maire doit faire rapport sur la situation financière de la municipalité;

**ATTENDU QUE** ce rapport doit être présenté au moins 4 semaines avant que le budget ne soit déposé devant le Conseil pour adoption;

**ATTENDU QUE** l'assemblée spéciale pour l'adoption du budget aura lieu le 29 décembre 2010;

**PAR CONSÉQUENT,** il est proposé par le conseiller Raynald Coulombe, appuyé par le conseiller Jimmy Talon et résolu unanimement:

D'accepter le dépôt du rapport de M. André Clavet, maire de la municipalité de Cap-Saint-Ignace;

De faire paraître ce rapport complet dans l'édition de décembre du journal communautaire « *Le Vaillant* » et celui-ci sera distribué à chacune des résidences de la municipalité.

**2010-12-03ss**

**5. Levée de la séance**

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Raymond Hébert, appuyé par le conseiller Raynald Coulombe que la séance soit levée à 20 heures 30.

Sophie Boucher  
Secrétaire-trésorière

André Clavet  
maire

